

Les député·e·s peuvent encore voter pour une taxe sur les transactions financières 100 % solidaire

Paris, le jeudi 13 décembre 2018 – Les discussions sur le budget de l'aide publique au développement (APD) reprennent la semaine prochaine en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Il appartient aux député·e·s d'agir contre un recul historique de la taxe sur les transactions financières et de s'engager pour une redistribution plus équitable des richesses.

Le projet de loi de finances 2019 fera l'objet dans les prochains jours d'une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. C'est là la dernière chance pour les député·e·s de mobiliser les moyens nécessaires à la concrétisation des engagements présidentiels en matière d'aide publique au développement et de justice sociale.

Pour Philippe Jahshan, président de Coordination SUD : « *Comme martelé à maintes reprises, le budget dans sa version actuelle est insuffisant : la hausse des crédits dédiés à l'APD, réduite en première lecture et que nous regrettons, écarte, encore un peu plus, la France de ses engagements. Par conséquent, la taxe sur les transactions financières (TTF) doit être replacée au cœur des débats* ».

Suite aux derniers engagements d'Emmanuel Macron pour lutter contre les inégalités, l'Assemblée nationale doit, à son tour, envoyer un message fort, à tout le moins en ce qui concerne l'affectation de recettes liées à la taxation des transactions financières. Le budget proposé par le gouvernement prévoyait une diminution de la part de ce financement à la solidarité internationale : affectée auparavant à 50 %, elle ne le serait plus qu'à un tiers. L'Assemblée a confirmé ce recul en première lecture, recul validé ensuite par le Sénat.

Pour Solidarité Sida, chef de file de la commission Aide publique au développement et financement du développement de Coordination SUD : « *Les député·e·s disposent d'une nouvelle opportunité d'affecter l'intégralité des recettes de la TTF à la solidarité internationale. Ce financement innovant, véritable outil de justice fiscale, est un levier pour dégager des ressources nouvelles, en particulier pour le climat et la santé mondiale. Les ONG craignent un recul historique sur cette taxe* ».

« *Alors que la COP24 s'achève dans quelques jours et que la France endossera en janvier la présidence du G7, la France doit prendre toute sa part à une réponse globale pour faire face aux défis mondiaux. Il appartient aux décideurs politiques de mettre en cohérence les actes à la parole* », ajoute Cécile Dufлот, directrice générale d'Oxfam France, administratrice référente sur les questions d'APD à Coordination SUD.

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.